COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS AP MENUISERIE**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : LE MAS VANNIER 38190 LA COMBE DE LANCEY

Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 1 9 4 6 0 1 8 2 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31032026 Net 3	N-1 31032025 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	152 157	AS 117 628	34 529	55 500
	Autres immobilisations corporelles	AT	74 626	AU 52 336	22 289	29 852
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	10 500	BI	10 500	10 500
	TOTAL (II)	BJ	**237 283**	BK **169 965**	**67 318**	**95 852**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	42 246	BM	42 246	48 724
	En cours de production de biens	BN	37 706	BO	37 706	
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	504 339	BY	10 000 494 339	593 953
	Autres créances (3)	BZ	41 461	CA	41 461	57 291
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	188 277	CG	188 277	101 031
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	**814 030**	CK **10 000**	**804 030**	**800 999**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 051 313**	1A **179 965**	**871 349**	**896 850**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 10 500 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS AP MENUISERIE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	625 244	625 244
	Report à nouveau	DH	(38 250)	(101 418)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**31 906**	**63 168**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**629 900**	**597 994**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	97	163
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		3 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	110 404	172 431
	Dettes fiscales et sociales	DY	120 849	99 938
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 098	23 325
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**241 449**	**298 857**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**871 349**	**896 850**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	241 449	295 857
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	97	163

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **871 349** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 134 865** euros et un total **charges** de **1 102 958** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **31 906** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2025** et finit le **31/03/2026.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Changement de méthode comptable :
Cet exercice est la première application du règlement ANC n°2022-06, ce qui constitue un **changement de méthode** résultant d'un changement de réglementation (article 122-1 du PCG).
Le règlement s'applique **de manière prospective** (article 27 du règlement ANC n°2022-06) :

- Les comptes N-1 ne sont **pas retraités** selon les nouvelles règles comptables
- Seuls des **reclassements de présentation** sont effectués pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat
- Le **résultat exceptionnel N-1** n'a pas été retraité selon la nouvelle définition (article 513-5 du PCG)

À partir de l'exercice N, la nouvelle définition du résultat exceptionnel s'applique (événement **majeur et inhabituel**)

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2026
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	152 157					152 157
	Instal., agencement, aménagement divers	4 747					4 747
	Matériel de transport	69 407					69 407
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	471					471
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**226 783**					**226 783**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 500					10 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 500**					**10 500**
	TOTAL	**237 283**					**237 283**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2026
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			96 657	20 971		117 628
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 781	579		2 360
	Matériel de transport			42 521	6 983		49 505
	Matériel de bureau, mobilier			471			471
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**141 431**	**28 533**		**169 965**
	TOTAL			**141 431**	**28 533**		**169 965**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	10 500	10 500	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	504 339	504 339	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	417	417	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 276	14 276	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 746	26 746	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	21	21	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**556 300**	**556 300**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/03/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	97	97		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	110 404	110 404		
	Personnel et comptes rattachés	8 088	8 088		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 884	15 884		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	95 509	95 509		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 368	1 368		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	10 098	10 098		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**241 449**	**241 449**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	10 098

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026
Total des Charges à payer		**4 182**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**97**
PROV. SERV.BANCAIRES	*97*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**1 826**
FOURN. FACT NON PARVENUES	*1 826*	
Dettes fiscales et sociales		**2 258**
MUTUELLE A PAYER	*1 502*	
CCPB A PAYER	*566*	
ETAT PROV CH. A PAYER	*190*	

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/03/2026	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 000,00**	**10,0000**	**10 000,00**

A.P. MENUISERIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros
Siège social : Mas Vannier – 38190 LA COMBE-DE-LANCEY
519 460 182 RCS GRENOBLE

* * * *

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 SEPTEMBRE 2026

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

* * * *

E X T R A I T

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026, soit un bénéfice de 31 906 Euros, dans son intégralité au compte « Report à nouveau », celui-ci présentant un solde débiteur de 6 344 Euros.

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été de :

Années de paiement/ Exercices concernés	Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %
2025 (exo 31/03/25)	Néant	Néant
2024 (exo 31/03/24)	Néant	Néant
2023 (exo 31/03/23)	80 000 €, soit 80,00 €/action	Néant

Cette résolution mise aux voix
est **adoptée** à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Monsieur Alain GAUTIER

